



SAINT-DENIS
DE-BROMPTON

MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES

Avis est donné par la soussignée que la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton désire recevoir des soumissions pour le contrat de construction **H-2025-17 – Augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées - Secteur "Village"** se rapportant à la réfection de la station d'épuration des eaux usées du secteur «Village » incluant entre autres, la préparation, la fourniture et la mise à jour des plans et devis complémentaires, la vidange préalable des boues et la fourniture et l'installation des équipements requis. Le contrat débutera lors de l'avis d'adjudication et se terminera à la réception définitive des travaux, soit un minimum de 24 mois suivant la réception provisoire. De plus, l'échéancier doit prévoir que le délai d'exécution en chantier (« délai court ») est d'une durée maximale de DOUZE (12) semaines consécutives. Le soumissionnaire doit consulter les points 10.14 et 10.15 du « Contrat » pour en savoir plus sur les échéances.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles uniquement sur le site du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à compter du **22 juillet 2026** à l'adresse www.seao.ca ou en appelant au 1-866-669-7326.

Les soumissions seront évaluées suivant la soumission avec le prix proposé le plus bas conformément à l'article 50 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*. Elles doivent être présentées sur le formulaire de soumission fourni et transmises dans une enveloppe scellée et identifiée selon les prescriptions des documents d'appel d'offres. Les soumissions devront être reçues au bureau de la municipalité Saint-Denis-de-Brompton au 2050, Ernest-Camiré, **au plus tard à 11 h 00, le 8 septembre 2026**.

Les modalités d'évaluation des soumissions ainsi que les règles applicables en cas d'égalité des soumissions sont prévues aux documents d'appel d'offres.

Les enveloppes reçues seront ouvertes publiquement peu après le délai fixé pour leur réception au centre communautaire situé au 1485, route 222 à Saint-Denis-de-Brompton.

La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Les accords intergouvernementaux suivants sont applicables au contrat :

- Accord Québec-Ontario (ACCQO) ;
- Accord de libre-échange canadien (ALEC).



**MRC DU VAL-ST-FRANÇOIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

Toute question ou tout commentaire devra être transmis par courriel au responsable de l'appel d'offres, Jade Poisson Harwood, ing., directrice des travaux publics, des services techniques et des infrastructures : jpharwood@sddb.ca.

**DONNÉ À SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
CE 22 JUILLET 2026**

Me Valérie Manseau
Greffière et greffière-trésorière adjointe